

207C0683
FR0000038465-FS346

18 avril 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L.233-7 du code de commerce)

PASSAT

(Eurolist)

Par courrier du 18 avril 2007, la société Tocqueville Finance (8, rue Lamennais, 75008 Paris), agissant pour le compte du fonds FCP Tocqueville Dividende dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 avril 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société PASSAT, et détenir, pour le compte dudit fonds, 343 316 actions PASSAT représentant autant de droits de vote, soit 8,17% du capital et 5,50% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 4 200 000 d'actions représentant 6 238 965 droits de vote.